



Assemblée Générale Etincelle Ile de France
Du 13 avril 2018

Rapport moral de Sophie Clot, Présidente

Je vous remercie de votre présence à l'occasion de cette assemblée.

L'année 2017 est une année particulière dans la vie d'étincelle puisqu'elle a été contrainte de quitter le CMS d'Issy les Moulineaux où elle été hébergée depuis plus de 10 ans.

Malgré de multiples sollicitations pour trouver une nouvelle maison à étincelle auprès des élus, des entreprises privées ou de nos partenaires, une seule opportunité de local, Place Léon Blum à Issy les Moulineaux, s'est présentée en milieu d'année avec un budget de travaux acceptable au départ qui a augmenté de façon exponentielle au fil de l'été pour arriver à un montant inabordable pour notre association.

Les membres les plus actifs du bureau ayant consacré l'essentiel de leur temps à tenter de trouver un local pour que l'association puisse continuer son exploitation, les ressources financières ne sont plus au rendez-vous.

Le bureau s'est donc malheureusement vu contraint de licencier, pour raisons économiques, les 2 salariés d'étincelle, sa Directrice Amélie Bertin-Mourot ainsi que la socio esthéticienne, Carole Lamaud.

Je précise que nous avons, Géraldine de Hen, Josiane Husson et moi-même assumé pleinement nos responsabilités en temps et en heure en réussissant à offrir à ces deux salariés, pierres angulaires de l'association, des conditions de licenciement en ligne avec la réglementation en vigueur et leur permettant de pouvoir faire face à une situation de perte d'emploi qui n'est souhaitable à personne.

Les activités collectives ont pu continuer au sein de la salle Duplex toujours mis à disposition par la mairie d'Issy les Moulineaux pour cesser définitivement le 31.12.2017.

Depuis la création d'étincelle en 2004 ce sont finalement près de 2600 femmes qui ont pu bénéficier de la structure.

Evénements marquants pour l'Association en 2017

Incontestablement, l'événement marquant de cette année a été le départ d'étincelle des locaux qu'elle occupait depuis 2004.

Le déménagement des locaux (CMS) a été effectif le 8 juillet et les cartons transférés dans un local prêté par l'hôtel OCEANI situé à Paris 15^{ème}. Le matériel informatique a stocké chez LAVIGNE.

Les activités de l'association se sont déroulées normalement de Janvier à fin juin 2017.

Finances 2017

Cette année encore, nous avons eu de nombreux dons en ligne de la part de particuliers et de nos partenaires historiques comme la ville d'Issy-les-Moulineaux, Clarins, Pfizer, L'Oréal Luxe France, Fondation Bouygues telecom ? Roche ? Les Editions Lavigne, Any d'Avray, l'Association Médecins de l'Imaginaire, l'Ecole Régine Ferrère, Astra Zanecca, Odyssea et Netquattro.

Nous avons terminé notre exploitation avec un solde créditeur de 10 000€ environ.

Conclusion

Sans local disponible pour exercer les activités dispensées par les bénévoles de l'association étincelle, et sans les ressources financières pour faire face aux frais fixes liés à son exploitation, les membres du bureau présentent leur démission.

Sans un projet sérieux, viable et pris en mains par une équipe responsable et impliquée, le bureau demandera la dissolution de l'association.

Quelques soit l'avenir d'étincelle, je veux ici (re) dire que lorsque l'association a vu le jour en 2004, la prise de conscience de l'importance des soins de support dans le parcours des femmes atteintes d'un cancer en était à ses balbutiements. Quatorze ans plus tard, de nombreuses associations se sont créées permettant à ces malades d'avoir accès une prise en charge réelle. Même si cela reste toujours insuffisant, cela mérite d'être souligné.

Je souhaite qu'étincelle puisse continuer à vivre conformément au souhait de Josette Rousselet Blanc, sa fondatrice. Néanmoins, sans un projet sérieux de reprise qui s'appuie sur une implication responsable et professionnelle, je souhaite la dissolution pure et simple de l'association.

Je vous remercie de votre attention,

Sophie Clot